

## Le budget ordinaire de l'organisation des Nations Unies

La trentième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a voté des crédits budgétaires de 745,813,000\$ pour l'exercice financier biennal 1976-1977. Le revenu anticipé pour cette même période est de 118,292,000\$. L'assemblée générale a fixé aux États membres une cotisation s'élevant à 338,035,100\$ (É-U), pour défrayer les dépenses qui seront encourues en 1977.

### Barèmes des quotes-parts

Le nouveau barème des quotes-parts pour 1977 découle de la décision prise à la trente-et-unième session de l'Assemblée générale d'adopter un nouveau barème pour un an seulement. Au cours de l'année, les critères de paiements seront révisés et un nouveau barème sera établi qui réduira le minimum des cotisations à .01 p. cent. Les contributions que les États membres verseront au budget de l'ONU pour l'année financière 1977 correspondront au barème et à l'ordre d'importance suivants:

États-Unis	—	25.00%
U.R.S.S.	—	11.33%
Japon	—	8.66%
République fédérale d'Allemagne	—	7.44%
France	—	5.66%
Chine	—	5.50%
Royaume-Uni	—	4.44%
Italie	—	3.30%
Canada	—	2.96%
10 États membres	—	chacun de 1.00 à 2.00%
41 États membres	—	chacun de 0.03 à 1.00%
81 États membres	—	0.02% (taux de base)

### Budget et personnel à l'emploi des institutions spécialisées

		Budget 1976 (dollars américains)	Contribution du Canada (pourcentage)	Personnel (Nombre approx.)
A.I.E.A.	Agence internationale de l'énergie atomique * Vienne	37 003 000	3.29	1 000
O.I.T.	Organisation internationale du travail * Genève	90 603 000	3.36	3 000
F.A.O.	Organisation des N.U. pour l'alimentation et l'agriculture * Rome	87 174 000	4.05	6 000
UNESCO	Organisation des N.U. pour l'éducation, la science et la culture * Paris	104 144 000	3.15	3 500
O.M.S.	Organisation mondiale de la santé * Genève	153 436 000	2.67	5 000
B.I.R.D.	Banque internationale pour la reconstruction et le développement * Washington	185 500 000 <sup>(1)</sup>		4 350